

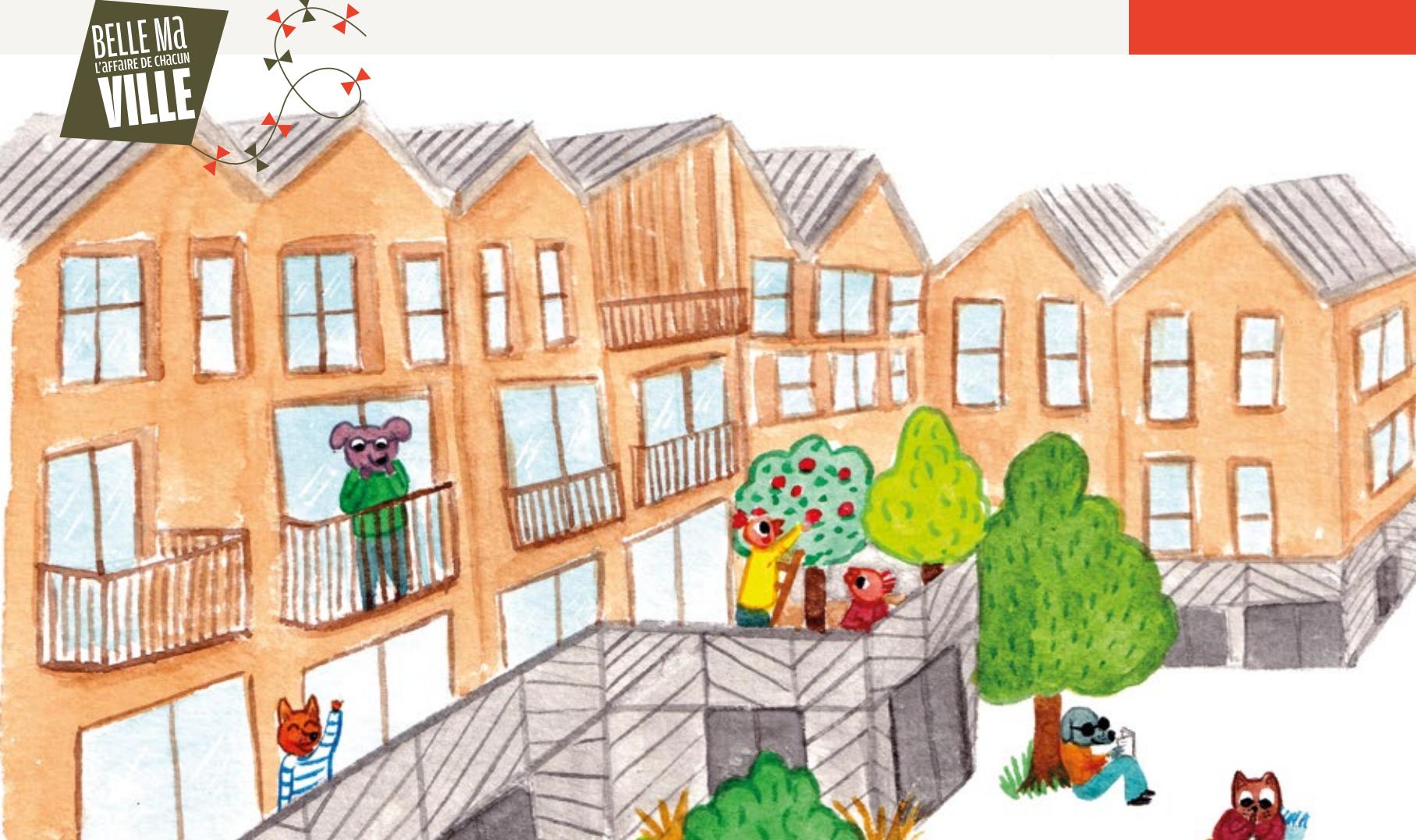
graines de Fontenay

JOURNAL NATUREL

n°20
automne 2020

*Notre avenir
s'écrit à l'encre
de sève*

BELLE MA
L'AFFAIRE DE CHACUN
VILLE



Habitat
participatif
**L'esprit
de partage**







Dans le nid de l'éco-parc

Entre Gard et Lozère, le parc national des Cévennes cultive une relation harmonieuse entre l'homme et la nature, par la mise en œuvre d'un projet collectif basé sur la protection de la biodiversité et le maintien de l'activité humaine. À une échelle plus modeste, l'éco-parc des Carrières René-Dumont réussit ce même tour de force. D'un côté, il y a la nécessité de protéger les ressources végétales et animales de cet écrin communal créé en 2013 sur d'anciennes carrières de gypse. De l'autre, faire profiter de la beauté du site à ses visiteurs. Protection et développement, cette double logique a abouti à une approche visant à protéger sa biodiversité. Ce fut la mise en place d'un plan de gestion co-construit par la ville de Fontenay et appliqué par les services municipaux, avec la participation de la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Ce plan implique la politique du zéro phyto depuis 2015, une gestion différenciée des espaces enherbés qui sont fauchés ponctuellement. Des résidus de tontes servent de gîte à la microfaune. Des bois morts sont utilisés comme abris par les oiseaux. Des nichoirs ont été installés. En 2016 le site a été classé « refuge LPO ». Cette approche écologique a permis d'enrayer le déclin des populations d'oiseaux et d'insectes sur lequel alarment les scientifiques. Une convention de partenariat a été signée avec la ville en 2016. L'un de ses points est l'établissement d'un diagnostic faunistique et floristique confié à la LPO. Son objet, mesurer l'impact de la gestion écologique sur le parc. Deux écologues ont inventorié les oiseaux du parc durant le confinement. Ils ont identifié 19 espèces. Douze sur 16 l'avaient déjà été lors d'un premier inventaire voici 5 ans. Ils ont repéré 5 nouvelles espèces. Un constat, le parc est un formidable garde-manger grâce aux colonies d'insectes et aux plantes sauvages qui s'y trouvent. Par exemple les Moineaux domestiques s'y régalent de graines de pissenlit. Le parc et le bâti autour sont propices à la nidification du Rouge-queue noir, du Martinet noir, de l'Étourneau sansonnet, de l'Accenteur mouchet. La présence de ce dernier traduit la réussite de la gestion de l'éco-parc avec ses haies, ses buissons, sa surface boisée et sa liberté d'évolution. Les actions menées pour la biodiversité permettent aux migrateurs et nicheurs de trouver un refuge accueillant et nourricier. Alors que plusieurs des espèces d'oiseaux citées figurent sur la liste rouge des volatiles menacés en Île-de-France, le parc fontenayen leur offre de bon cœur un nid douillet et le couvert.  FRÉDÉRIC LOMBARD

Mésange
charbonnière
au parc des
Carrières
août 2020.



SOMMAIRE

 entre chien et loup	 l'effet papillon	 les castors associés
3 Dans le nid de l'éco-parc	8 > 9 Prendre la parole et donner de l'éco	14 La Réserve civique
 l'écho du geai	10 Les bons gestes	15 Les denrées de la solidarité
5 Pour un meilleur partage de l'espace public	 en direct de la ruche	15 Vigilance canicule réussie
6 Les brigades de Solidarité populaire	11 > 13 Sur le terrain de l'habitat participatif	 tête de linotte
6 Une jardinière en bois fait maison		16 Reconnaitre les larves des insectes
7 PRESSE-CITRON : Préserver le cadre de vie		

LA PENSÉE DU JOUR



Philippe Cornélis

Adjoint au maire aux Espaces publics et Biodiversité, aux Espaces verts et Propreté urbaine

Création de jardins partagés, installation de composteurs collectifs, commerce de proximité, activités culturelles,... les initiatives sur notre ville sont nombreuses. La municipalité aide les projets collectifs mais l'objectif n'est pas de faire à la place de... L'objectif du service public est d'aider et d'accompagner pour amplifier des activités qui développent les coopérations entre habitant·e·s parallèlement aux activités concurrentielles et de profit. La charte des espaces publics partagés a ce but.

La crise sanitaire de 2020, la canicule de cet été ont fait prendre conscience de la nécessité de changer de modèle de développement et de retrouver le contact avec la nature. Les jardins partagés, les transhumances de moutons, la création d'un parcours nature au parc des

Épivans y participent modestement. Service public communal, associations et initiatives des habitant·e·s doivent s'épauler mutuellement pour développer la convivialité et le lien social.

En cette rentrée, les difficultés sociales sont toujours présentes. Durant le confinement, la municipalité a su tout à la fois soutenir les initiatives citoyennes de solidarité et aider directement les familles les plus en difficulté. La solidarité est toujours à l'ordre du jour.



Pour un meilleur partage de l'espace public

AGENDA 21

La charte « Partageons la ville ! » formalise et favorise la mise à disposition de terrains pour des projets citoyens collectifs. NIKOS MAURICE



C'était l'une des mesures de l'agenda 21 pour rendre les habitants acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie. Cette charte des espaces publics partagés a été conçue dans le but de donner un cadre à l'utilisation de terrains gérés par la commune pour la mise en œuvre de projets citoyens. Des habitants souhaitent créer un jardin partagé, végétaliser un mur, semer des fleurs au pied d'un arbre, installer un composteur collectif, faire du street art, installer une boîte à lire ou organiser une fête de quartier... La ville peut leur mettre un terrain à disposition. Une convention d'occupation de l'espace public est établie entre la municipalité et les porteurs d'initiative (au moins deux personnes). Ces derniers signent alors la charte « Partageons la Ville ! ». Ils devront ainsi à mener une démarche participative, à développer des activités pour favoriser le lien social, à assurer la bonne tenue des espaces partagés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, à respecter le périmètre du terrain attribué, et dans le cas d'un projet de jardin partagé, les référents s'engagent à jardiner en faveur de la biodiversité et

dans le respect de l'environnement. En plus de la mise à disposition du terrain, la ville soutient le développement du projet, prodiguant des conseils grâce à l'expertise de ses services et participant à la mise en réseau des différents porteurs de projet.

Soutenir et accompagner

L'accompagnement varie selon la nature de l'initiative, comme l'explique Constance Guillotte, chargée de mission au Développement durable. « *Par exemple, les Ateliers municipaux ont mis en place un système de dérivation pour le jardin partagé de Roublot. Mais nous n'achetons pas tout le matériel. Nous redirigeons les personnes référentes vers les sites de Mytroc et de Marne & Bois Troc.* » Des formations peuvent également être dispensées, par la serre municipale et des associations en cas de jardin partagé, ou par un prestataire du Territoire qui est « maître composteur ». Autre exemple de l'aide fournie par la commune : « *un bon compost nécessite de la matière sèche, comme le broyat, ce qui est compliqué à trouver, reprend M^{me} Guillotte. Quand nous avons du surplus de broyat, nous le donnons pour le compostage collectif.* »

Les habitants du Chardot ont créé un jardin partagé. Il y a un an un composteur y a été installé.

Une cartographie des projets a été établie. Forcément évolutive, elle dénombre à ce jour une vingtaine de composteurs, plusieurs boîtes à lire, et entre quinze et vingt jardins partagés — lesquels sont sûrement plus nombreux, certains pouvant se trouver en intérieur, et donc, hors de l'espace public. « *Nous avons fait appel à un prestataire pour cartographier tous les arbres et arbustes de la commune, ainsi que la strate herbacée. Il sera ainsi plus simple de savoir si tel arbre est du domaine communal ou départemental, et s'il est utilisé ou non dans le cadre d'un projet.* » ↗



INFOS PRATIQUES

Porteur de projet

Depuis septembre, un formulaire en ligne est disponible sur le site Internet de la ville, dans les rubriques « Mes démarches » et « Développement durable ». Le porteur de projet renseigne ses coordonnées, la nature de l'initiative, l'adresse de l'espace public souhaité. La personne est ensuite recontactée par le secrétariat au Développement durable et à la Ville en transition. Outre le formulaire, vous retrouverez sur le site toutes les informations relatives à la charte des espaces partagés, et la cartographie, qui sera mise à jour deux fois par an.



Le 20 juin, les Brigades ont organisé une fête des Solidarités pour célébrer la fin du confinement.

© Iris collectif La Faïille

BRIGADES DE SOLIDARITÉ POPULAIRE

Créer de l'entraide

« *Si tu as, tu donnes ; si tu n'as pas, tu prends !* » Tel est le slogan affiché sur la dizaine de cagettes solidaires installées dans plusieurs quartiers de la ville au moment du confinement, et toujours en place des mois après sa levée. Le but de ce dispositif de dépôt de dons — uniquement des produits non périssables — était de permettre une entraide directe entre les habitants, sans être dans une logique de service. Beaucoup d'associations ayant dû cesser leurs distributions lors du confinement, les Brigades de Solidarité Populaire ont supplié à ce manque. Issues des milieux antifascistes et autonomes, et reprenant le modèle des *Brigate Volontarie per l'Emergenza* fondées à Milan, les Brigades de Solidarité Populaire se sont implantées dans la plupart des grandes villes françaises, notamment en Île-de-France, mais également en Suisse et en Belgique. Entre autres actions solidaires, les Brigades ont organisé des distributions de masques à la sortie des métros, de kits sanitaires, d'aliments et de produits d'hygiène, ont monté des ateliers de couture pour confectionner des masques. À Fontenay, un groupe d'action s'est constitué pendant la première quinzaine d'avril. Quarante personnes, dont au moins une vingtaine de volontaires très actifs. Un fonctionnement sur le principe du consensus et de l'auto-organisation. En plus de l'installation des cagettes solidaires, les

Brigades de Fontenay ont mis à disposition un caddie pour les dépôts de dons devant le site de l'association Le Mille Plateaux, rue Alfred-de-Musset. Deux permanences par semaine y étaient assurées, les mercredi et samedi après-midi. « *Au Mille Plateaux, nous avons aussi passé des films, mis en place un free shop (vêtements, livres, jeux pour enfants), ainsi qu'une buvette populaire autogérée* », relate Camille, pseudonyme qu'adoptent certains membres du collectif en référence à Notre-Dame-des-Landes, où les militants de la ZAD se font tous appeler Camille, par refus de la personnalisation et des porte-parole.

Durant le confinement, les Brigades ont effectué des collectes devant les supermarchés, deux fois par semaine, et une distribution chaque semaine au stade Le-Tiec. « *Nous avions contacté l'Effet Cairn pour faire de la récupération d'inventus au marché de Nogent, et l'association nous a accompagnés au stade Le-Tiec pour participer à la distribution, témoigne une autre Camille. Nous avons aussi organisé une maraude, parfois deux fois par semaine. On distribuait des produits d'hygiène. Des gens n'avaient pas pu prendre de douche pendant deux mois.* » Avec le déconfinement, les besoins ont changé, constatent les volontaires. « *On va se réunir pour voir comment maintenir à la rentrée cet espace de vitalité et pour suivre les actions du collectif.* »

SAUTS DE PUCE

ASTUCE

Une jardinière en bois fait maison

Fabriquer soi-même une jardinière en lames de terrasse n'est pas particulièrement compliqué et représente un bien moindre coût en comparaison des jardinières vendues dans le commerce.

Vous aurez besoin de deux outils :

- 1 scie sauteuse ;
- 1 visseuse.

Il vous faudra acheter :

- 12 lames de terrasse (2400x96x19) ;
- 2 liteaux (30x30x4000) ;
- 160 vis à bois (4x40).

Tutoriel :

- Sciez 4 sections de liteaux de 45 centimètres pour les pieds principaux de la structure, puis 2 sections de liteaux de 200-3-3 = 194 centimètres.
- Sciez ensuite 2 sections de 40-3-3 = 34 centimètres pour la largeur, puis 2 sections de 37 centimètres et 2 pieds de 5 centimètres.
- Solidifiez la base de la jardinière avec 12 sections de lames de terrasse de 40 centimètres.
- Montez 4 sections de 40 centimètres de lames de terrasse de chaque côté, et pour finir, 4 lames de terrasse de 200 centimètres de chaque côté.





PRESSE-CITRON

Préserver le cadre de vie

Par tous les temps, les agents de la Propreté urbaine concourent à l'embellissement de la commune en réalisant l'entretien de la voirie et en luttant contre les incivilités, tels que les dépôts sauvages.



SECTEURS DE NETTOYAGE

composent le service :

- ▶ Grand-Ensemble
- ▶ Hôtel-de-Ville
- ▶ Vieux Fontenay
- ▶ Plateau



ÉQUIPE ROULAGE

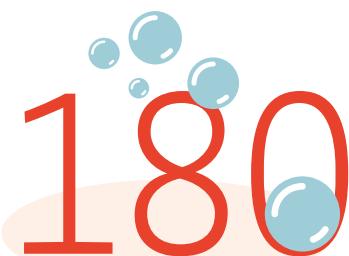
La Propreté urbaine comprend 1 équipe roulage. Elle circule dans toute la commune et dispose de laveuses, de balayeuses, de camions (parmi lesquels un camion hydro-pelle et des camions bennes).



120 TONNES DE DÉPÔTS SAUVAGES

Environ sont collectées chaque mois par la Propreté urbaine.

Une dizaine d'agents est affectée à cette mission.



KM DE VOIRIE

La ville compte 180 km de voirie à nettoyer (intérieurs de résidences compris).



Le ramassage des feuilles est effectué tous les jours de début septembre à la fin de l'année.



TAGS

environ sont nettoyés chaque semaine, par une équipe logistique, laquelle intervient sur d'autres missions.



Pendant le confinement, une trentaine d'agents était sur le terrain.

Du civisme au quotidien

Si toutes les communes ne sont pas dotées d'une déchetterie (gérée par le Territoire), Fontenay-sous-Bois peut se prévaloir de cette aubaine. Située au 320, avenue Victor-Hugo, la déchetterie éco-point est ouverte tous les jours de la semaine, ainsi que le week-end. Pour y avoir accès, il vous suffit de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois. Vos déchets sont limités à un mètre cube hebdomadaire. La collecte des encombrants est aussi gérée par le Territoire Paris-Est Marne Bois. Il est désormais possible de prendre rendez-vous pour collecter vos encombrants. Tous les renseignements (numéros et mail du Territoire, horaires de la déchetterie, planning de la collecte des déchets) sont disponibles sur le site de la ville ou du Territoire.





PORTRAIT

Prendre la parole et donner de l'éco

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les élections d'éco-délégués ont été initiées à la rentrée 2019 dans les collèges et les lycées. Si des projets de développement durable ont pu aboutir avant le mois de mars, d'autres sont malheureusement restés en suspens du fait du confinement, mais pourront reprendre cette année. NIKOS MAURICE



L'année dernière, au collège Joliot-Curie trois enseignants se sont portés volontaires pour encadrer les éco-délégués : Antoine Lamendin et Julia Le Guillou (sur la photo) ainsi que Étienne Mouyon.

Des éco-délégués existent depuis des années dans certains établissements scolaires, mais c'est depuis septembre 2019 qu'ils ont été généralisés dans les classes de collège et de lycée. Qu'est-ce que cela signifie, être éco-délégué ? C'est participer à la mise en œuvre du développement durable au sein de son établissement et en faire un espace de biodiversité. Tel que défini par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, leur rôle est de sensibiliser leurs camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique, mais aussi, de mettre en place des actions et des projets pour « améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-

responsables de l'ensemble de la communauté éducative, sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, promouvoir une action sur le territoire environnant de l'établissement. » La volonté affichée par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, était que chaque classe soit dotée d'un éco-délégué. Mais l'ambition formulée dans la circulaire n°2019-121 du 27 août 2019 est en réalité bien moindre : « *a minima, chaque collège et lycée désignera un binôme paritaire d'éco-délégués par établissement dès l'année scolaire 2019-2020.* » L'organisation, dans chaque classe, d'une élection d'éco-délégués est simplement incitative. Lancés à Fontenay l'an dernier dans les établissements du second degré, les éco-délégués ont eu le temps de



mener à bien certains projets de développement durable avant que le confinement ne mette entre parenthèses une bonne partie de l'année scolaire. Antoine Lamendin, professeur de SVT depuis trois ans au collège Joliot-Curie, témoigne : « *le développement durable est en cohérence avec la matière que j'enseigne. C'est une habitude de vie que j'ai depuis tout petit et une problématique qui me parle. J'ai eu envie de lancer ces projets à Joliot-Curie – j'en avais fait dans un autre établissement, en Seine-et-Marne. J'en ai donc discuté avec des collègues.* »

À la fois initiateurs et acteurs des projets

Les éco-délégués, des élèves volontaires de 5^{ème} et de 4^{ème}, ont été élus au sein de leur classe, après les élections de délégués, et ont participé tous les mois à des rencontres avec les enseignants référents : Antoine Lamendin, Julia Le Guillou, professeure d'allemand ; Étienne Mouyon, professeur d'EPS. De ces rendez-vous mensuels organisés sur la pause méridienne, quatre projets ont été retenus, tous des propositions d'élèves : effectuer une collecte de jeux pour les fêtes de fin d'année, en partenariat avec les Restos du Cœur ; une collecte de vêtements, en partenariat avec la Croix Rouge ; une collecte de papier pour le recyclage ; et cultiver un potager écologique. Sur les quatre actions, deux ont pu être finalisées : les collectes de jeux et de vêtements. « *Pour la collecte de papier, on ne réussit pas à trouver d'entreprise à Fontenay qui accepte de le faire gratuitement, se désole Antoine Lamendin. J'ai contacté un grand nombre d'entreprises, mais elles demandent à chaque fois des centaines d'euros pour collecter. C'est décourageant.* » Les éco-délégués ont mené eux-mêmes les projets. Ils ont pris contact avec les partenaires, envoyé les mails, sont passés dans les classes pour informer les autres élèves et

leur présenter les enjeux de ces collectes. « *On ne s'attendait pas à avoir autant de réponses positives, souligne M. Lamendin. Des familles sont arrivées avec des sacs entiers de vêtements. Et pour les jouets, nous avons eu quatre-cinq cabas de peluches, de poupées, de livres pour enfants, de jeux de société... »*

« *2019-2020 était un peu une année test, et je pense qu'on peut encore progresser pour que le développement durable rentre dans les pratiques, relève Julia Le Guillou. On a aussi besoin de financement et l'on voudrait monter un projet qui nous permette de décrocher une bourse de la part du département.* »

Maïssa, en 4^{ème} l'an dernier, s'intéresse à tout ce qui touche à la biodiversité, à la Terre, et considère qu'on ne parle pas suffisamment de ces sujets : « *on laisse ça aux futures générations sans comprendre l'urgence climatique.* » Elle revient sur son expérience d'éco-déléguée, dont elle garde un très bon souvenir : « *nous étions quatre-cinq par projets et pouvions nous-mêmes choisir les groupes.*

La Croix Rouge est intervenue dans la classe pour nous sensibiliser sur le don de vêtements, sur les personnes qui se trouvaient à la rue, dormaient dans leur voiture, se souvient Maïssa. Ensuite, ils sont venus devant le collège pour récupérer les vêtements. »

Pendant une semaine, nous avons proposé aux élèves de déposer des vêtements, précise Louise, aussi en 4^{ème} l'année dernière. Nous avons réalisé des affiches d'information et les avons placées dans tout le collège. »

Quant au projet de recyclage, il n'a pas pu être achevé, en raison du confinement. « *Mais nous avons eu le temps de fabriquer une dizaine de boîtes en carton de tri sélectif, sur lesquelles nous avons inscrit quel type de déchet pouvait être mis à l'intérieur, et nous avons installé les boîtes dans les salles de cours.* » conclut Louise. ☺

« 2019-2020 était un peu une année test, et je pense qu'on peut encore progresser pour que le développement durable rentre dans les pratiques. »

Julia Le Guillou

Renseignements

Pour participer aux projets de collecte, vous pouvez contacter le collège Joliot-Curie, 2 rue Lesage, au 01 48 77 52 80.



À SAVOIR



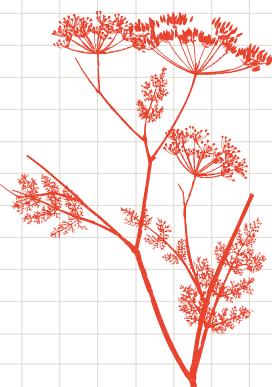
En France, environ 20 000 éco-délégués scolaires ont été élus en 2019 pour réaliser des projets de développement durable.



LES BONS GESTES



À VOS CRAYONS



ASTUCES

Un massif zéro arrosage

À l'heure du réchauffement climatique et dans la perspective d'un été 2021 aussi chaud que cette année, installer cet automne un jardin requérant très peu d'arrosage de la végétation, voire pas du tout, est un projet particulièrement pertinent. Tout repose sur le choix des végétaux. Voici quelques plantes

particulièrement sobres et dont le mariage dans un même massif sera du plus bel effet. Le bambou sacré (*Nandina domestica*) aime les sols bien drainés. Le fenouil (*Foeniculum vulgare*) vit des années et se ressème abondamment. L'Onopordon ou chardon des ânes est une bisannuelle qui se ressème spontanément. La Polypode, aussi appelée réglisse des bois, est une fougère increvable qui pousse dans les éboulis ou sur les vieux troncs. L'euphorbe (*Euphorbia characias*) des garrigues est vraiment très peu exigeante en eau. L'iris « Superstition » a son feuillage qui reste structurant même après la floraison. L'Alchemille (*Alchemilla mollis*) est une vivace capable de pousser jusque dans de la terre sableuse. Les cheveux d'ange (*Stipa tenuifolia*) se ressèment tout seuls et leurs feuilles fines suivent les moindres mouvements du vent.



JARDIN

Oui aux plantes de pleine terre

L'automne est une période idéale pour planter. Lorsque vous achetez vos végétaux, préférez ceux de pleine terre, amplement racinées, aux sujets qui ont été élevés en conteneurs. Dans un conditionnement en pot les racines ont poussé artificiellement en faisant le tour du pot. Une fois installées dans un « vrai » sol, elles perdent du temps à retrouver un mode de croissance naturel. Les plantes vendues en motte sont aussi souvent plus vigoureuses. Seul bémol, les racines à l'air libre sont exposées au dessèchement, à la chaleur ou au gel. Il faut donc les mettre rapidement dans la terre.

Châtaigne reine des forêts



Crenata au Japon, *mollissima* en Chine, *dentata* en Amérique ou *sativa* en Europe, le châtaigner est un arbre roi du règne végétal, à l'instar du chêne ou de l'olivier. C'est une essence méridionale présente sur terre depuis l'ère tertiaire dans les zones montagneuses. Son aire naturelle s'étend du Portugal au Caucase et en Afrique du Nord. L'arbre est également présent en Asie. La culture de son fruit a fait vivre des populations entières durant des millénaires. La châtaigne, ou « viande du pauvre », composait l'aliment de base des repas des plus modestes. En Ardèche et en Auvergne, comme en Corse ou dans les Cévennes l'arbre n'a pas usurpé son surnom « d'arbre à pain » pour les capacités nourricières de son fruit, l'akène, lové par trois dans une bogue épineuse. Véritable couteau suisse de l'alimentation on consomme la châtaigne grillée, cuite à l'eau, moulue en farine, en soupe, en crème de marron, en liqueur, fourrée dans les gâteaux... tout est bon dans la châtaigne. Cet aliment symbole des saisons froides est riche en amidon et en potassium. Ce fruit, riche en vitamine B9 et B6, donne de l'énergie à revendre.



LE + DE

Chantal

Tiramisu à la châtaigne

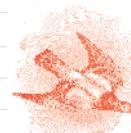
Ingédients :

(pour 4 personnes)

240 g de pâte de châtaigne ;
250 g de mascarpone ;
3 œufs ;
2 cuillères à soupe de sucre ;
10 biscuits à la cuillère ;
1 boîte et demie de poires au sirop ;
poudre de cacao.

Préparation :

délayer progressivement la pâte de châtaigne avec le mascarpone pour obtenir un mélange homogène. Séparer les blancs des jaunes puis blanchir les jaunes au batteur en y ajoutant les 2 cuillères à soupe de sucre. Ajouter le mélange précédent tout en remuant. Monter fermement les blancs en neige et les incorporer délicatement à la préparation. Verser le sirop des poires dans une assiette creuse. Tremper rapidement les boudoirs dans le sirop et les disposer au fond de ramequins individuels ou d'un plat de 20 cm. Ajouter par-dessus les poires découpées en lamelles. Compléter avec la crème au mascarpone. Laisser reposer au réfrigérateur pendant 2 heures minimum. Juste avant de servir, saupoudrer de cacao au travers d'une passoire. Déguster.



Envoyez vos astuces à :
Graines de Fontenay
Service Information
40, rue de Rosny
94120 Fontenay-sous-Bois ou
grainesdefontenay@fontenay-sous-bois.fr



Sur le terrain de l'habitat participatif

LOGEMENT

L'habitat participatif, troisième voie au logement ? Cette forme engagée d'accès à la propriété gagne du terrain en France où un nombre croissant de villes encourage ce modèle alternatif et solidaire, adepte du « sur mesure ». FRÉDÉRIC LOMBARD

En France, un ménage sur deux engloutit près de 20 % de ses revenus pour se loger. C'est l'un des coûts les plus élevés en Europe. Dans ce contexte de cherté des biens, de plus en plus de personnes voulant d'acquérir un logement, et désireuses de se réunir autour de valeurs communes, se tournent vers l'habitat participatif. Celui-ci recouvre un mode alternatif d'accès à la propriété qui permet à des groupes de citoyens de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement en combinant logements privatifs et espaces communs. Le coût de construction de ces logements est de 5 % à 15 % inférieur à ceux du neuf, clés en main.

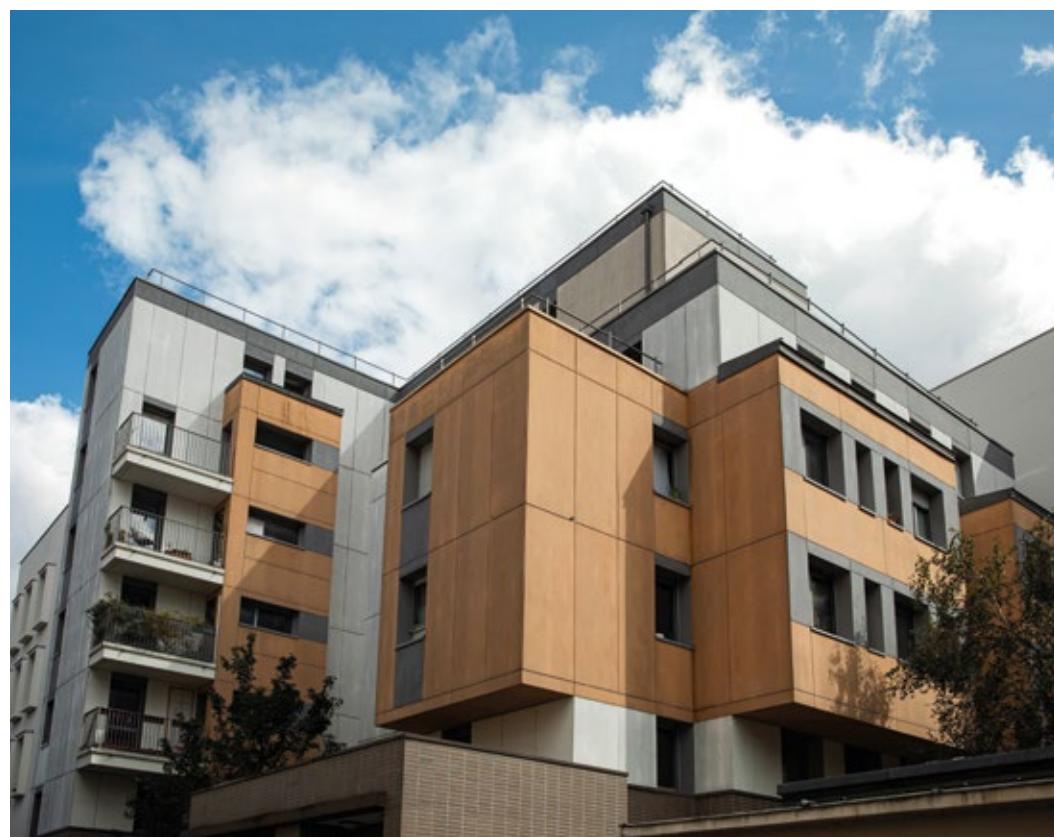
Mais vouloir vivre en habitat participatif, c'est d'abord afficher une démarche, celle d'habiter autrement avec ses voisins en accord avec ses valeurs et aspirations, en particulier en matière de vie sociale et d'écologie, le tout dans un esprit de

partage et de solidarité. Les volontaires constituent un groupe d'une dizaine de ménages qui se fédèrent autour d'un projet de vie et de relations de voisinage. Il élaboré son programme : organisation des logements privatifs, espaces communs partagés intérieurs et extérieurs. Les futurs habitants définissent aussi leurs souhaits architecturaux et leur capacité de financement. Ce mode de production de l'habitat est ouvert à tous, de tout âge, tout niveau de ressources, tout milieu social, toute activité... Dans le passé, ces copropriétaires étaient plutôt issus des classes moyennes supérieures, mais c'est de moins en moins le cas.

La troisième voie

S'il demeure encore marginal en France avec environ 500 projets, ce mode d'habitat fait néanmoins bouger les lignes des opérateurs traditionnels du logement, et jusque dans les organismes HLM. Mais ce

modèle est déjà plébiscité en Europe, et au Québec. En Suisse, 5 % du parc immobilier est construit sur ce mode. En Norvège, c'est autour de 15 % et même 40 % à Oslo. La ville de Tübingen, dans le sud-ouest de l'Allemagne décroche le César avec plus de 80 % de ses logements neufs. Ce grand écart avec ces villes européennes s'explique notamment par une tradition de présence forte, en France, de l'État et des collectivités locales dans le mode de production du logement. 18 % des ménages en France sont logés dans le parc locatif social. Nous sommes aussi un pays où près de 60 % de la population est propriétaire de son logement. L'habitat participatif a prospéré ailleurs en Europe dans des périodes de désengagement de l'État. En 2020, l'habitat participatif en Île-de-France pousse sa corne un peu partout, dopé par la loi ALUR (loi pour l'Accès au logement et à un urbanisme rénové) qui prévoit des facilités pour son émergence. En-dehors de Paris, Montreuil fait figure de référence avec seize expériences menées depuis 1987. À Fontenay, le premier programme d'habitat participatif verra le jour prochainement sur l'îlot Michelet. Même s'il demeure encore marginal, ce modèle alternatif est régulièrement présenté comme la troisième voie au logement. ↗



L'habitat participatif est très développé chez nos voisins de Montreuil. Ici l'immeuble des Babayagas rue de la Convention à côté de la mairie.



Juliette Guérin

Directrice de l'Habitat durable et solidaire

« Nous avons commencé à répondre à une demande croissante d'habitants qui veulent rester à Fontenay mais en aspirant à un autre modèle pour se loger, inscrit dans une logique de partage et de solidarité. La ville fait de l'habitat participatif une vraie composante de sa politique du logement. »

Leur logement « sur mesure »

ÎLOT MICHELET

L'habitat participatif emménage à Fontenay sur l'îlot Michelet avec un programme inaugural de onze logements en accession à la propriété, porté par la ville.

Pour ces futurs occupants une nouvelle aventure humaine démarre.

FRÉDÉRIC LOMBARD



Gaëlle et Samuel devront attendre encore un peu. Ce couple comptait emménager avant la rentrée des classes. Mais le confinement est passé par là, et avec lui l'arrêt temporaire du chantier de construction. Du retard a été pris et la remise des clés est reportée au mois d'octobre. Avec leurs deux enfants ils sont propriétaire dans le programme immobilier en cours de réalisation sur l'îlot Michelet. En plein cœur de ville une résidence aux normes environnementales les plus récentes sort de terre avec 80 logements : 24 sont en locatif social, 45 en accession maitrisée à la propriété, et 11 en accession participative signés du promoteur Terralia. C'est ce dernier modèle d'habitat qu'a choisi cette famille.

En-dessous du prix du marché

En plus de leur espace privé, eux et les autres co-propriétaires gèreront collectivement une salle commune et une chambre d'appoint, une buanderie, un local à vélo, trois terrasses de toit et un jardin partagé. La famille y jouira d'un 80 m². « Nous voulions un appartement plus grand et situé à Fontenay, alors ce projet tombait à pic

et correspondait à nos moyens », explique Gaëlle. 385 000 euros, c'est en-dessous du prix du marché dans le quartier avec, qui plus est, ces mètres carrés supplémentaires. Comme eux, dix autres ménages entre 30 et 60 ans et plus, vont s'installer rue Paul-Bert. Huit sont des Fontenaysiens. Ils viennent du milieu associatif, sont directeur d'Ephad, enseignants, retraités... C'est bientôt l'achèvement d'un processus entamé pour certains voici cinq ans, un délai quasiment incompressible. « *Le propre des projets qui relèvent de l'habitat participatif est de se co-construire sur le long terme* », confirme Juliette Guérin, directrice de l'Habitat durable et solidaire à Fontenay. Ils ont suivi pas à pas la conception de leur résidence, sont intervenus dans l'agencement extérieur et intérieur, ont défini ensemble la nature des surfaces mutualisées. Sous l'impulsion de la commune, porteuse de ce projet innovant, un premier noyau d'habitants s'était constitué. De nouveaux volontaires se sont greffés au fur et à mesure. « *Des personnes sont parties en cours de route, contraintes par des évolutions familiales ou des mutations professionnelles,*

Du retard a été pris pour cause de confinement sur le chantier de l'îlot Michelet. La remise des clés devrait avoir lieu au mois d'octobre.

rien d'anormal sur un temps aussi long », assure Ingrid Avot, directrice de A-Tipic. Cette agence accompagne des projets issus de ce mode d'habitat et, depuis le début, épouse le groupe dans des ateliers de gestion participative. « *À partir des plans nous avons travaillé sur les besoins de chacun qui se sont traduits par un cahier des charges transmis aux architectes.* » A-Tipic a fait l'interface avec l'opérateur parfois désarçonné devant ces pratiques inédites pour lui. « *Si des valeurs communes autour du partage, la mixité sociale, la mutualisation des espaces et l'envie d'être acteur dans la construction de son logement fédèrent les candidats, une bonne gouvernance ça s'apprend* », précise-t-elle. « *Nous avons rejoint le groupe à la fin de 2018 et constaté que des liens forts s'étaient tissés entre co-propriétaires, ce qui est rassurant* », reprend Gaëlle. Michèle aussi, a pris l'aventure en marche. Cette retraitée a craqué pour un deux pièces : « *Dans ce mode d'habitat on est attentif aux uns et aux autres, mais je ne veux pas non plus être assistée. Je viens pour apporter quelque chose, et vivre une expérience humaine* », conclut-elle. ☎



L'AVIS DES FONTENAYSIENS

Connaissez-vous l'habitat participatif ?

« Je m'interroge »

« Je pensais que l'habitat participatif désignait des logements réservés à des personnes aux revenus modestes ou alors une forme de colocation. Maintenant que je connais le principe je trouve que c'est une idée originale mais je m'interroge. Est-ce que les gens qui ont décidé de s'engager dans ce processus d'espaces en commun s'entendent toujours entre eux ? Comment être certain que mon mode de vie et mes habitudes sont compatibles avec ceux d'autres personnes ? Si ça ne fonctionne pas, que se passe-t-il ? »

Rached

ingénieur informatique



Stefania

salariée dans l'associatif



« Je trouve ça génial ! »

« J'ai failli travailler dans une entreprise qui développe ce mode d'habitat. Je trouve ça génial. Ce système créé du lien social, produit de l'intelligence collective et c'est aussi un bon moyen de profiter de plus de mètres carrés sans payer plus cher son logement. C'est une bonne manière de rationaliser son lieu de vie. Je suis actuellement locataire d'un petit logement avec jardin mais je ne conçois pas de vivre repliée sur moi-même. Je serai complètement partante pour ce genre d'aventure. »

« Pousser plus loin le vivre ensemble »

« Je suis propriétaire depuis quelques années à Fontenay d'un pavillon avec un jardin. Mais je ne vis pas enfermé chez moi et j'ai noué des liens avec mes voisins. J'ai découvert il y a quelques années le concept d'habitat participatif. Je pense que les gens qui s'y inscrivent veulent pousser plus loin la démarche du vivre ensemble et aussi limiter considérablement le risque de repli sur soi. C'est vraiment une expérience où tout le monde est gagnant. Je suis donc tout à fait favorable à ce mode d'habitat. »



Héloïse

décoratrice et traiteur



Maxime

maitre d'ouvrage dans l'informatique

« Voir comment ça évoluera dans le temps »

« Je suis propriétaire à Fontenay. Un de mes deux enfants est scolarisé à l'école Michelet, juste en face du programme immobilier. Je le vois se construire tous les jours. Je ne savais pas qu'il comprenait aussi de l'habitat participatif. C'est bien d'avoir mélangé plusieurs modes d'habitats différents. Maintenant je crois qu'il faut voir comment ça évoluera dans le temps. La mentalité de certains copropriétaires peut changer bien, qu'au départ de ce genre de projet, tout le monde partage le même état d'esprit. »

À SAVOIR

Loi Alur

Depuis 2014 la loi Alur (Accès au logement et un urbanisme rénové) encadre l'habitat participatif et lui a créé un statut juridique. Les personnes participantes à un projet d'habitat participatif ont la qualité d'associé en acquérant au préalable des parts sociales de ces sociétés. Celles-ci peuvent désormais aussi prendre la forme d'une coopérative d'habitants.



© architecte : B. Kohn / photo : P-F. Rummel

Doyen parisien

Le doyen de l'habitat participatif se trouve à Paris, rue du Buisson Saint-Louis dans le quartier de Belleville, et va fêter ses trente-sept ans. Quarante des quinze familles qui ont porté ce projet de reconversion d'un ancien lavoir industriel, y résident toujours.



Des volontaires de tous horizons

RÉSERVE CIVIQUE

Pendant la crise sanitaire, la Réserve Civique donne la possibilité à de nombreux citoyens de s'investir bénévolement pour effectuer des missions de solidarité.

NIKOS MAURICE

Instituée par la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, suite aux attentes de 2015, la Réserve Civique permet l'engagement bénévole et occasionnel de tout citoyen ou étranger résidant régulièrement sur le territoire français, de plus de 16 ans. Les missions de la Réserve Civique comprennent dix domaines d'action, parmi lesquelles l'éducation et l'insertion professionnelle, la santé, la sécurité, la solidarité et le vivre-ensemble, les situations d'urgence et événements exceptionnels. À Fontenay, la Réserve Civique est inter-

venue pendant le confinement dans le cadre de la mission créée par Stéphane Pillier pour maintenir un lien avec des personnes fragiles isolées (âgées, malades, en situation de handicap, de pauvreté, de précarité...). « Je suis Nogentais, mais j'ai longtemps vécu à Fontenay, une ville qui me tient à cœur », témoigne Stéphane Pillier, chef d'entreprise dans l'agro-alimentaire et bénévole associatif. L'objectif de la mission était d'assurer des contacts réguliers et bienveillants, par téléphone, par visio, ou autre moyen de communica-

tion, avec des personnes isolées. « Quand j'ai créé ce groupe, j'ai contacté l'UDAF 94 (Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne) et la mairie de Fontenay-sous-Bois, poursuit Stéphane Pillier. C'est de cette façon que je suis entré en relation avec les Restos du Cœur et la maison de retraite Hector-Malot. »

« Les personnels de l'Ephad sont extraordinaires. J'ai découvert des personnes avec une véritable vocation. »

Pascal Guilbard

Entre 70 et 100 réservistes se sont engagés pour passer des appels, intervenant auprès de 250 personnes inscrites à l'UDAF ; et 3 bénévoles ont participé à la distribution des repas aux Restos du Cœur de Fontenay. Des volontaires de tous horizons, venant de Grenoble, Toulouse, Saint-Maur-des-Fossés, Champigny... Et comptant parmi eux un ingénieur, un pharmacien, un informaticien, une étudiante, une retraitée, un demandeur d'asile...

En soutien au personnel

Pendant le confinement, une dizaine de bénévoles est venue prêter main forte au personnel de l'Ephad Hector-Malot. Présents sept jours sur sept, ils préparaient les plateaux repas, les récupéraient, les nettoyaient, faisaient la vaisselle à haute température. Une aide plus que bienvenue. Ce fut aussi la première fois que Stéphane Pillier et les réservistes se voyaient depuis le début de la mission. « Beaucoup d'humanité et de belles rencontres, résume-t-il. Un bénévole a même continué sa mission jusqu'au 4 juillet. » Il s'agit de Pascal Guilbard. Comme il le dit lui-même, il ne s'est pas posé la question d'être contaminé tant prévalait son envie d'aider. « Je suis affecté dans l'unité grabataire, précise-t-il (ndr: au 30 juin 2020). J'y vais encore six jours par semaine, de 18h à 19h30. Au début, j'y allais pour rendre service ; maintenant, c'est un besoin. Les personnels de l'Ephad sont extraordinaires. J'ai découvert des personnes avec une véritable vocation. »



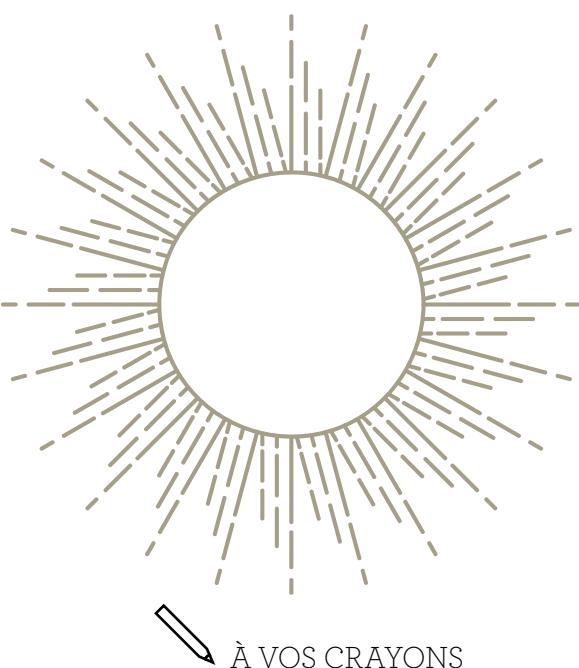
Stéphane Pillier est à l'origine de la Réserve Civique fontenaysienne.



Les denrées de la solidarité

Du mois de mai jusqu'au début juillet la cuisine en gestion municipale directe La Fontenaysienne a assuré une double mission : venir en aide aux familles bénéficiaires de la gratuité à la cantine qui s'était interrompue durant le confinement, et soutenir les agriculteurs de la Coopérative bio d'Île-de-France fragilisés par la fermeture des services de restauration scolaire et croulant sous des tonnes d'aliments périssables.

En tant qu'adhérente et dans une démarche solidaire la Fontenaysienne a acheté à la coopérative près de 11 tonnes de pommes de terre, carottes, courgettes, radis, légumes secs et fromages, pour un montant de 45 000 euros. Les denrées ont été ensuite confiées à douze associations de quartier qui les ont distribuées à 500 familles identifiées par leurs soins.



ETÉ

Vigilance canicule réussie

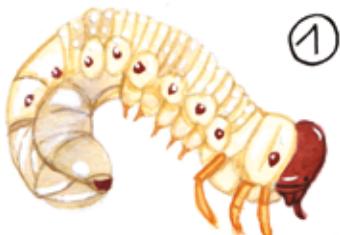
Suite à l'épisode de forte chaleur d'août 2003 qui avait provoqué 14 802 décès en France, les pouvoirs publics avaient adopté un Plan national canicule (PNC) comprenant quatre niveaux de mobilisation, établis sur des indicateurs biométéorologiques. La commune a décliné le sien dans un Plan canicule local (PCL). Il est co-piloté par le service Hygiène et santé de la ville, le CCAS et le secrétariat général au Développement durable et à la Ville en transition. Le premier ressort du PCL fontenaysien est une vigilance solidaire vis-à-vis des personnes âgées qui en ont fait la demande. 107 se sont inscrites cet été. « *Du 6 au 12 août l'Île-de-France a connu une période de six jours consécutifs de fortes chaleurs sur deux mois, dont deux*

classés en alerte rouge », rappelle Cissé Lanny, responsable du service Hygiène et santé. En 2019, la canicule avait duré 11 jours mais non consécutifs, sur deux mois. À chaque déclenchement de l'alerte « canicule » (niveau 3) par la Préfecture du Val-de-Marne, ces personnes ont été contactées deux fois par jour au téléphone par les acteurs du PCL et des agents bénévoles de la mairie, pour prendre de leurs nouvelles et rappeler les recommandations de base à observer chez soi. Le PCL fontenaysien a encore une fois démontré son efficacité puisqu'aucune complication n'a été déplorée du côté de celles et ceux qui l'ont sollicité, ni de décès lié à la montée des températures. Le Plan canicule local est levé le 15 septembre.



tête de linotte

Tête de linotte n'a que faire des expressions populaires, elle préfère s'amuser et parcourir la nature à sa guise. Retrouvez-la dans ce nouveau numéro pour de nouvelles aventures. Amusez-vous à reconnaître quelle est la larve de chacun des insectes.



ON PEUT ME TROUVER
DANS LE BAC DU COMPOST,
PARMIS LES COPEAUX DE BOIS.
UNE FOIS ADULTE, JE BUTINE
AVEC MA BELLE CARAPACE DORÉE.

②



MON PLAT PRÉFÉRÉ EST TOUT
VERT ET PAS TROP AIMÉ PAR LES
ENFANTS ! JE NE SUIS PAS L'AMI
DU JARDINIER. QUAND JE SERAIS
TRANSFORMÉ, TOUT LE MONDE ME
RECONNAÎTRÀ AVEC MES POINTS NOIRS !

③



LES HUMAINS NE M'AIMENT
PAS TROP CAR JE LES PIQUE !
MAIS AVANT CELA, JE BARBOTTAISSAIS
PAISIBLEMENT DANS LES FLAQUES
D'EAU !

④



JE SUIS TRÈS APPRÉCIÉE DES
JARDINIERS CAR JE DÉVORE LES
PUCERONS ! PLUS TARD, JE
PORTERAIS CHANCE !

⑤



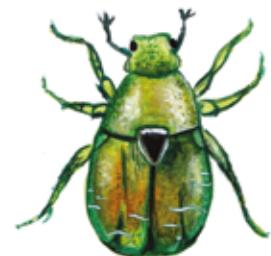
J'AI BEAUCOUP D'APPÉTIT
PETIT MAIS ADULTE, JE
VOLTIGE PARMIS LES ROSEAUX



Ⓐ La coccinelle



Ⓑ La libellule



Ⓒ La cétaine dorée



Ⓓ Le moustique



Ⓔ La piéride des choux

RÉPONSES: 1-C ; 2-E ; 3-D ; 4-A ; 5-B